

NORMES  
INTERNATIONALES SUR  
LE CONTRÔLE DES  
ARMES LÉGÈRES

**ISACS**  
**01.20**

Version 1.1  
2014-06-17

---

**Glossaire des termes, définitions et  
abréviations**

Ce document peut ne plus être à jour  
Les normes internationales sur le contrôle des armes légères à jour sont disponibles sur le site ISACS.  
**[www.smallarmsstandards.org](http://www.smallarmsstandards.org)**

#### REMERCIEMENTS

Le présent document fait partie des Normes internationales sur le contrôle des armes légères (ISACS – acronyme anglais) et a été élaboré par le mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères des Nations Unies (CASA – acronyme anglais) avec la collaboration d'un large panel d'experts issus de gouvernements, d'organisations nationales et internationales, de la société civile et du secteur privé. La liste complète des participants au projet ISACS peut être consultée sur le site mentionné ci-dessus.

L'élaboration des ISACS a été rendue possible grâce au soutien financier des gouvernements australien, canadien, irlandais, norvégien et suisse, mais aussi du PNUD (Programme de Développement des Nations Unies), de l'UNODA (Bureau des affaires de désarmement), de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et de la CTED (Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies).

Ce document a été traduit de l'anglais par Mlle Delphine Meunier par le biais du service Volontariat en Ligne du programme VNU.

© UN CASA 2014

Tous droits réservés. Cette publication peut être reproduite sans l'autorisation des détenteurs des droits à des fins non lucratives d'enseignement ou de formation dans la mesure où la source est indiquée. L'unité d'appui interorganisations des ISACS serait reconnaissant qu'on lui transmette une copie électronique des publications qui citent ce document comme source.

Coordination de l'action concernant les armes légères des Nations Unies (CASA)

L'unité d'appui interorganisations des Normes internationales sur le contrôle des armes légères (ISACS)

E-mail : [support@smallarmsstandards.org](mailto:support@smallarmsstandards.org)

Web : [www.smallarmsstandards.org](http://www.smallarmsstandards.org)

Ce document n'est pas destiné à la vente.

## Table des matières

Avant-propos .....	iv
1 Champ d'application .....	1
2 Recommandations générales .....	1
3 Termes et définitions .....	1
4 Abréviations des termes .....	25

## Avant-propos

Le mécanisme de coordination de l'action des Nations Unies concernant les armes légères (CASA) s'efforce d'améliorer la capacité des Nations Unies à œuvrer d'une même voix dans la mise à disposition de politiques, de programmes et de conseils efficaces pour les États membres afin de mettre un terme au commerce illicite, à la prolifération incontrôlée et à l'utilisation abusive des armes légères et de petit calibre. Mis en place par le Secrétaire général en 1998 dans le but de coordonner les actions des Nations Unies sur les armes légères, CASA rassemble aujourd'hui plus de 20 organes des Nations Unies impliqués dans l'élaboration et/ou la programmation des politiques relatives aux armes légères et de petit calibre.<sup>1</sup>

En se basant sur des initiatives antérieures des Nations Unies visant à mettre au point des normes internationales dans les domaines des activités de déminage (Normes internationales de l'action contre les mines – NILAM)<sup>2</sup> et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattants (Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration)<sup>3</sup>, les Nations Unies ont mis au point un ensemble de normes internationales sur le contrôle des armes légères (ISACS) dans le but de fournir aux responsables politiques et autres acteurs des indications claires et détaillées concernant les aspects fondamentaux du contrôle des armes légères et de petit calibre. Le présent document fait partie de la vingtaine de modules qui fournissent une orientation pratique concernant la mise en place de contrôles efficaces pendant le cycle de vie complet des armes légères et de petit calibre (l'ensemble des modules ISACS peut être consulté sur le site [www.smallarmsstandards.org](http://www.smallarmsstandards.org)).

Les ISACS sont encadrés par des accords mondiaux sur le contrôle des armes légères et de petit calibre déjà en vigueur, dont notamment :

- *Le Programme d'Action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (PdA de l'ONU) ;*
- *L'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites (Instrument international de traçage);*
- *Le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (Protocole sur les armes à feu de l'ONU).*

Dans ce cadre international, les ISACS s'appuient sur des normes, des directives sur les pratiques optimales, des réglementations types, etc. élaborées aux niveaux régionaux et sous-régionaux. Les ISACS visent à couvrir l'essentiel de la question du contrôle des armes légères et de petit calibre au sujet duquel les conseils, les orientations et le soutien des Nations Unies s'avèrent nécessaires.

Les ISACS ont été élaborées, et continuent d'être améliorées et complétées, par un large panel de spécialistes du contrôle des armes issus des Nations Unies, des gouvernements, d'organisations internationales et régionales, de la société civile et du secteur privé (une liste complète des contributeurs est disponible sur le site [www.smallarmsstandards.org](http://www.smallarmsstandards.org)).

Les modules des ISACS ont été élaborés conformément aux règles établies dans les Directives ISO/IEC « Partie 2, Règles de structure et de rédaction des Normes internationales », sous la supervision du groupe de travail de CASA sur les ISACS, codirigé par le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies (UNODA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

---

<sup>1</sup> La liste exhaustive des partenaires CASA est disponible sur [www.poa-iss.org/CASA/CASA.aspx](http://www.poa-iss.org/CASA/CASA.aspx)

<sup>2</sup> [www.mineactionstandards.org](http://www.mineactionstandards.org)

<sup>3</sup> [www.unddr.org](http://www.unddr.org)

## Glossaire des termes, définitions et abréviations

### 1 Champ d'application

Le présent document met à disposition la définition des termes et la signification des abréviations utilisées dans les différents modules (documents) constitutifs des Normes internationales sur le contrôle des armes légères (ISACS).

### 2 Généralités

Dans tous les modules ISACS, les expressions « doit / ne doit pas », « il convient de / il convient de ne pas », « peut / peut ne pas » et « peut, ne peut pas » sont utilisés pour exprimer des dispositions en accord avec leur utilisation dans les normes de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO).

- a) « **doit, ne doit pas** » renvoient à une exigence qui doit être scrupuleusement respectée.
- b) « **il convient de, il convient de ne pas** » indiquent qu'une possibilité est particulièrement recommandée, sans pour autant faire mention des autres ou les exclure, ou bien pour indiquer qu'un mode d'action particulier est souhaitable, sans être exigé, ou encore, dans sa forme négative, qu'une possibilité ou un mode d'action particulier sont déconseillés, sans être pour autant interdits.
- c) « **peut, peut ne pas** » sont utilisés pour évoquer un mode d'action autorisé dans les limites du présent document.
- d) « **peut, ne peut pas** » sont utilisées pour évoquer la possibilité ou la capacité, qu'elle soit matérielle, physique ou causale.

### 3 Termes et définitions

Les termes et définitions qui suivent s'appliquent à l'ensemble des modules des Normes internationales sur le contrôle des armes légères (ISACS)

**accident**

événement indésirable entraînant des dommages

## **ISACS 01.20:2014(F)V1.1**

### **adolescent**

être humain âgée de 10 à 19 ans

### **adolescent mineur**

être humain âgée de 10 à 17 ans

### **adulte**

être humain âgée de 25 ans ou plus

### **amnistie**

disposition légale qui annule de façon prospective les poursuites judiciaires liées à la possession d'armes illégales pour les individus qui, dans le cadre d'un programme de récupération des armes, restituent de leur propre gré des armes légères, des armes de petit calibre ou des munitions illégales

### **analyse des risques**

utilisation systématique de l'information disponible pour identifier les dangers et évaluer leur risque

### **analyse selon le genre**

collecte et analyse de données ventilées par sexe

**NOTE** Les hommes et les femmes assument des rôles différents. Leur expérience, leurs connaissances, leurs compétences et leurs besoins ne sont donc pas les mêmes. L'analyse selon le genre s'attache à examiner ces différences, de façon à ce que les politiques, les programmes et les projets tiennent compte de ces besoins différents et y apportent une réponse. L'analyse selon le genre facilite aussi le recours stratégique aux connaissances et compétences propres aux hommes et aux femmes. Elle s'intéresse aussi aux causes des inégalités et s'attache à susciter un changement positif pour les femmes.

### **antiquité d'arme de petit calibre**

définie selon les lois nationales, mais n'inclut en aucun cas les armes de petit calibre fabriquées après 1899

### **antiquité d'arme légère**

définie en respect des lois nationales, mais n'inclut en aucun cas les armes légères fabriquées après 1899

### **arme à air comprimé**

appareil qui utilise de l'air comprimé ou un autre gaz afin de propulser un projectile d'un canon mais qui n'utilise pas de charge explosive

**NOTE** Dans le cadre des ISACS, les armes à air comprimé ne sont pas considérées comme faisant partie des armes légères et ne relèvent donc pas de leur champ d'application.

**arme de petit calibre**

toute arme meurtrière portable à dos d'homme qui est conçue pour un usage individuel et qui propulse ou lance des plombs, une balle ou un projectile par l'action d'un explosif, ou qui est conçue pour ce faire ou peut être aisément transformée à cette fin

NOTE 1 Comprend, entre autres, les revolvers et les pistolets à chargement automatique; les fusils et les carabines; les mitraillettes; les fusils d'assaut; et les mitrailleuses légères, ainsi que leurs parties, éléments et munitions.

NOTE 2 Exclut les armes de petit calibre anciennes et leurs répliques

**arme de petit calibre désactivée**

arme de petit calibre qui a été rendue inapte à propulser ou lancer des plombs, une balle, ou tout autre projectile par l'action d'un explosif, et qui ne peut pas être réparée pour en être apte, et qui a été certifiée et marquée comme désactivée par une autorité étatique compétente

NOTE La désactivation implique que tout composant de résistance à la pression d'une arme légère soit altéré irrémédiablement de sorte à rendre l'arme inutilisable. Ceci implique d'altérer le barillet, la culasse, le cylindre, la glissière, le percuteur et/ou la boîte de culasse/carcasse.

**arme de petit calibre illégale**

arme de petit calibre qui :

- a) n'a pas respecté les lois de l'État dans lequel elle se trouve;
- b) a été fabriquée illégalement (voir "fabrication, illégale");
- c) a été transférée illégalement (voir "transfert, illégal"); ou
- d) n'a pas de marque, n'est pas adéquatement marquée ou a son marquage retiré, effacé ou falsifié

**arme de poing**

arme de petit calibre dont la crosse de taille réduite est située perpendiculairement à l'axe du canon et qui est conçue pour être tenue et utilisée d'une seule main

EXEMPLES pistolets et revolvers

**arme légère**

toute arme meurtrière portable à dos d'homme qui est conçue pour être utilisées par deux ou trois personnes travaillant en équipe (quoique certaines puissent être transportées et utilisées par une seule personne) et qui propulse ou lance des plombs, une balle ou un projectile par l'action d'un explosif, ou qui est conçue pour ce faire ou peut être aisément transformée à cette fin

NOTE 1 Comprend, entre autres, les mitrailleuses lourdes; les lance-grenades portatifs amovibles ou montés; les canons antiaériens portatifs; les canons antichars portatifs; les fusils sans recul; les lance-missiles et les lance-roquettes antichars portatifs; les lance-missiles antiaériens portatifs; et les mortiers d'un calibre inférieur à 100 millimètres, ainsi que leurs parties, éléments et munitions.

NOTE 2 Exclut les armes légères anciennes et leurs répliques

**arme légère désactivée**

arme légère rendue inapte à propulser ou lancer des plombs, une balle, un missile ou tout autre projectile par l'action d'un explosif, qui ne peut pas être réparée pour en être apte, et qui a été certifiée et marquée comme désactivée par une autorité étatique compétente

NOTE La désactivation implique que tout composant de résistance à la pression d'une arme légère soit altéré irrémédiablement de sorte à rendre l'arme inutilisable. Ceci implique d'altérer le barillet, la culasse, le cylindre, la glissière, le percuteur et/ou la boîte de culasse/carcasse.

**arme légère illégale**

une arme légère qui :

- a) n'a pas respecté la législation de l'État dans lequel elle se trouve;
- b) a été fabriquée illégalement (voir "fabrication, illégale");
- c) a été transférée illégalement (voir "transfert, illégal"); ou
- d) n'a pas de marque, n'est pas adéquatement marquée ou a son marquage retiré, effacé ou falsifié

**armes**

armes légères et de petit calibre

**armes en compétition pour le développement**

reddition volontaire d'armes légères et de petit calibre par des communautés en compétition, en échange d'une aide au développement des infrastructures d'une des communautés en fonction du nombre total d'armes rendues par communauté

**armes en échange d'incitatifs**

reddition volontaire d'armes légères et de petit calibre par des individus en échange de biens non monétaires (ex : outils, matériaux de construction, etc.)

**armes en échange du développement**

reddition volontaire d'armes légères et de petit calibre par une communauté en échange du développement de ses infrastructures

**armes en lien avec le développement**

reddition volontaire d'armes légères et de petit calibre par une communauté en échange d'une augmentation de l'aide en cours au développement

**authentification**

vérification visant à déterminer s'il y a eu contrefaçon, falsification ou modification illégale de quelconque nature de la documentation relative à l'utilisation finale et aux utilisateurs finaux.

NOTE cf. vérification

**autorité de certification de fabrication**

organisme national assigné à la certification et reconnu par un gouvernement comme ayant des fonctions de régulation en lien avec la fabrication d'armes légères et de petit calibre, leurs parties, composants et munitions

**autorité nationale**

agence gouvernementale principale de contrôle des armes légères et de petit calibre, en charge de la coordination politique et de la direction des politiques publiques en lien avec les efforts de contrôle des armes légères et de petit calibre

**cadre de normes SAFE**

cadre de normes SAFE visant à Sécuriser et à Faciliter le Commerce Mondiale, Organisation Mondiale des Douanes

**certificat d'utilisateur final**

document officiel délivré par une autorité compétente du pays importateur qui désigne une de ses agences gouvernementales comme étant le destinataire final d'un transfert international d'armes légères ou de petit calibre

**certificat de vérification de livraison**

document certifié par les douanes ou une autre autorité compétente de l'État importateur qui atteste que les armes légères ou de petit calibre transférées internationalement ont été réceptionnées par l'autorisateur final autorisé

**certification d'utilisation finale**

engagement consistant à délimiter, à limiter ou à préciser l'utilisation des armes légères ou de petit calibre importées, ou bien à proscrire certaines utilisations.

NOTE : Généralement jointe au certificat ou à la déclaration d'utilisateur final.

**charger**

transférer des biens d'un moyen de transport à un autre

NOTE Comprend les transferts d'un moyen de transport à un autre différent (ex : d'un bateau à un camion) et à différents véhicules d'un même transport (ex : d'un bateau à un autre).

**chasse**

poursuite d'animaux dans l'intention de les tuer à l'aide d'armes de petit calibre

**civil**

personne physique qui n'est pas un membre actif des forces armées d'un État

NOTE inclut les employés des agences de sécurité privées.

## **ISACS 01.20:2014(F)V1.1**

### **collaborateur**

personne en situation d'exercer une influence significative sur les activités menées au titre d'une licence de fabrication d'armes légères ou de petit calibre

EXEMPLE : Une personne ayant des intérêts financiers significatifs dans la société, les personnels d'encadrement, les membres du Conseil d'administration, etc.

### **collectionneur**

personne physique ou morale qui récupère et conserve des armes légères ou de petit calibre en vue de leur préservation en raison de leur valeur historique, technique, culturelle, artistique, pédagogique, patrimoniale ou financière, ou pour les besoins de la recherche

### **communauté frontalière**

peuplement aux abords d'une frontière

### **compagnie privée de sécurité**

personne non-gouvernementale et légale qui offre des services physiques facturés de protection dont les employés (certains ou tous) possèdent, portent ou utilisent des armes légères dans le cadre de leur travail

### **comptabilité des armes**

systèmes de gestion de l'information et des procédures opérationnelles associées permettant l'enregistrement, le décompte, la vérification, l'allocation et la réception des armes légères et de petit calibre et de leurs munitions qui sont conservées dans les arsenaux

### **configuré pour l'usage militaire**

arme légère ou de petit calibre conçue et configurée conformément à des spécifications établies par les forces armées militaires d'un État

### **contrôle d'accès**

système permettant à une instance de contrôler l'accès à des zones et/ou à des ressources au sein d'une structure donnée

NOTE Un système de contrôle d'accès, dans le domaine de la sécurité physique, est souvent considéré comme étant le deuxième niveau de sécurité d'une structure, le premier niveau étant le périmètre de sécurité.

### **contrôles frontaliers**

vérifications aux frontières et surveillance des frontières

### **Convention de Kyoto révisée**

convention internationale sur la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers

**coopération de maintien de l'ordre**

coopération entre forces de maintien de l'ordre d'un État, et entre forces de maintien de l'ordre de différents États

**courtage**

activités menées par un courtier dans le cadre de l'organisation ou de la facilitation d'un transfert international d'armes légères ou de petit calibre

**NOTE 1**

Les activités de courtage comprennent, mais ne se limitent pas à

- trouver des débouchés pour une ou plusieurs parties;
- mettre en contact les parties intéressées;
- aider les parties en proposant, organisant ou facilitant la conclusion d'accords ou de contrats entre elles;
- aider des parties à obtenir les documents nécessaires;
- aider des parties à effectuer les versements nécessaires.

**NOTE 2**

Dans le cadre de la mise en place d'un accord, les courtiers peuvent se livrer à certaines activités étroitement liées au courtage en armes légères et de petit calibre, mais qui ne constituent pas forcément en elles-mêmes du courtage, en vue d'en tirer un profit. Ils peuvent par exemple servir d'intermédiaires ou d'agents en armes légères et de petit calibre, fournir une assistance technique ou des services de formation, de transport, de transit, de stockage, de financement, d'assurance, d'entretien, de sécurité ou autres.

**NOTE 3**

Les activités de courtage peuvent se dérouler dans le pays dont le courtier a la nationalité, où il est résident ou enregistré ou encore dans un autre pays. Les armes légères et de petit calibre ne passent pas forcément par le territoire du pays où l'activité de courtage a lieu, et le courtier ne prend pas nécessairement possession de ces armes.

**courtier**

personne physique ou morale qui sert d'intermédiaire entre des parties intéressées et qui organise ou facilite la conclusion de transactions portant sur des armes légères ou de petit calibre en échange d'un avantage financier ou autre

**curiosité**

arme légère ou de petit calibre

- a) fabriquée il y a au moins 50 ans ;
- b) certifiée par le conservateur d'un musée national ;
- c) dont la moitié de la valeur financière découle de son originalité, de sa rareté, de son étrangeté ou du fait qu'elle soit associée à un personnage, à une période ou à un événement historique

**danger**

source potentielle d'effet dommageable

**déclaration d'utilisateur final**

document délivré par un utilisateur final privé qui donne des garanties concernant l'utilisateur final et l'utilisation finale des armes légères ou de petit calibre transférées internationalement

**déclaration d'utilisateur final certifiée**

déclaration d'utilisateur final qui a été cachetée et signée (ou autrement certifiée) par une autorité compétente du pays importateur

**déflagration**

combustion accompagnée de propagation de flamme à vitesse subsonique

**demande de traçage internationale**

demande de traçage par un membre d'un État à un autre membre d'un autre État, pour aider à retracer une arme légère ou de petit calibre illégale retrouvée

**démobilisation**

libération officielle et contrôlée des combattants actifs de forces armées ou d'autres groupes armés

NOTE 1 La première étape de la démobilisation peut s'étendre du traitement des combattants dans des centres temporaires jusqu'à la concentration de troupes dans des camps désignés à cette fin (sites de cantonnement, camps, zones de regroupement ou casernes).

NOTE 2 La deuxième étape de la démobilisation comprend la fourniture de moyens d'appui aux démobilisés, que l'on appelle la réintégration

**destinataire**

personne (physique ou morale) qui est le destinataire voulu d'une expédition

**destruction**

action consistant à rendre définitivement inutilisables les armes légères ou de petit calibre, leurs pièces, éléments ou munitions

**détonation**

front exothermique traversant un vecteur à une vitesse supersonique

**détournement**

déviations, sur le plan physique, administratif ou autre, d'une arme légère ou de petit calibre, de ses parties, de ses pièces, éléments ou munitions de la sphère légale à la sphère illégale

**documents d'utilisateur final et d'utilisation finale**

documents ayant pour fonction d'identifier les utilisateurs finaux d'armes légères ou de petit calibre transférées internationalement, de les approuver, de les soumettre à certains engagements et d'attester la livraison

NOTE Comprennent les certificats d'utilisateur final, les déclarations d'utilisateur final, les certificats de vérification de livraison ainsi que, sous certaines conditions, les autorisations d'importation et les certificats internationaux d'importation.

**dommage**

blessure physique, atteinte à la santé des personnes, ou atteinte aux biens ou à l'environnement

**douanes**

administration gouvernementale qui récolte les taxes et les droits sur les marchandises entrant dans un pays ou une région via un port maritime, un aéroport ou une frontière et qui procède à l'inspection des marchandises, des bagages et autres biens ainsi qu'au prélèvement des taxes douanières

**droits de douanes**

taxes prélevées sur les marchandises entrant dans un pays

**échantillon déterminé**

sous-ensemble non représentatif d'une population plus large qui a été conçu pour un besoin ou un objectif spécifique

NOTE Un chercheur peut avoir un groupe spécifique à l'esprit, comme des membres masculins adolescents de gangs. Il peut ne pas être possible d'identifier la population (ses membres ne sont pas tous connus) et l'atteindre peut être difficile. Le chercheur essaye de se concentrer sur le groupe cible, interrogeant quiconque de disponible.

**échantillon représentatif**

sous-ensemble d'une population statistique qui reflète fidèlement la population entière

**échantillonnage**

processus de sélection d'un sous-ensemble d'une population étudiée afin d'en apprendre plus sur l'ensemble de la population grâce aux conclusions statistiques issues des réponses du sous-ensemble

**éducation sur les risques**

activités visant à réduire le risque de blessure ou de décès par arme légère ou de petit calibre en sensibilisant sur le sujet et promouvant des comportements sécuritaires chez les individus, les familles et les communautés

NOTE 1 Ces activités comprennent l'échange d'informations avec les communautés à risque, la diffusion de messages sur la sécurité sur des groupes cibles, le soutien de démarches de gestion du risque dans les communautés, et la participation au contrôle des armes légères ou de petit calibre.

NOTE 2 L'éducation sur les risques a pour but de s'assurer que les communautés soient au courant des risques que représentent les armes légères ou de petit calibre, de les encourager à se comporter de sorte à réduire les risques envers les personnes, les propriétés et l'environnement.

**égalité homme-femme**

situation dans laquelle les hommes et les femmes sont libres de développer leurs propres aptitudes et de procéder à des choix, indépendamment des restrictions imposées par les stéréotypes, les rôles de genre stricts ou les préjugés

NOTE L'égalité homme-femme signifie que les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont pris en compte, valorisés et favorisés de manière égale. Cela ne signifie pas qu'il convient que femmes et hommes deviennent semblables, mais plutôt qu'il convient qu'ils soient traités sur un pied d'égalité et que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendent pas du fait qu'ils soient nés homme ou femme.

**enfant**

être humain âgée de moins de 18 ans, sauf si la législation applicable à l'enfant prévoit que la majorité est atteinte plus tôt

**enquête de sécurité**

processus utilisé pour vérifier les antécédents d'une personne afin d'attester de son adéquation à une mission précise

NOTE Cela consiste généralement à 1) confirmer l'identité de l'individu; 2) détecter toute association avec des entités criminelles ou qui puisse causer des conflits d'intérêt; et 3) déterminer les faiblesses d'un individu qui pourraient être utilisées comme moyen de pression.

**équilibre de genre**

pourcentage d'hommes et de femmes dans un groupe donné

**estimation des risques**

processus général comprenant l'analyse et l'évaluation de risque

**étude d'impact**

composante d'une enquête sur les armes légères ou de petit calibre visant à collecter des données sur l'impact de ces armes sur les communautés et sur le développement économique et social, mais aussi sur les causes de cet impact

**étude sur les armes légères et de petit calibre**

collecte et analyse d'informations exhaustives, qualitatives et quantitatives sur les armes légères et de petit calibre dans une zone géographique précise (ex : région, pays, communauté) comprenant un aperçu sur les besoins et la nature des actions sûres et efficaces que les parties prenantes doivent entreprendre

NOTE 1 Les études sur les armes légères et de petit calibre cherchent à déterminer :

- a) la nature et l'étendue de l'impact et de la propagation des armes légères et de petit calibre;
- b) la perception du public et des parties prenantes sur les armes légères et de petit calibre, la violence armée et les problématiques liées; et
- c) la capacité à répondre aux défis posés par les armes légères et de petit calibre.

NOTE 2 Les études sur les armes légères et de petit calibre sont parfois appelées «évaluations de base», «modélisations» ou «évaluations nationales».

**évaluation de capacité**

composante d'une enquête sur les armes légères ou de petit calibre qui consiste en la collecte et l'analyse de renseignements et d'informations concernant les ressources et capacités locales, nationales et/ou régionales qui permettent d'apporter une réponse aux problèmes posés par ce type d'armes

**évaluation de la répartition**

composante d'une enquête sur les armes légères ou de petit calibre qui rassemble des renseignements concernant le type, la quantité, la propriété, la répartition et la circulation de ce type d'armes dans une zone géographique donnée (comme par exemple une région, un pays ou une collectivité)

**évaluation des risques**

processus fondé sur l'analyse des risques pour déterminer si le risque tolérable est atteint

**expéditeur**

personne (physique ou morale) qui expédie des marchandises (par le biais par exemple d'un service de livraison)

**explosif**

substance ou mélange de substances qui, sous l'influence d'actions extérieures peut libérer dans un temps très court de l'énergie sous forme de gaz et de chaleur, sans passer par une réaction nucléaire en chaîne

**explosif brisant**

explosif qui libère de l'énergie au moyen d'une détonation

**explosif déflagrant**

explosif qui libère de l'énergie au moyen d'une déflagration

NOTE

Comprend les poudres utilisées dans les munitions des armes légères et de petit calibre.

**exportation**

sortie de la juridiction douanière d'un État de marchandises ou de services

**fabricant**

personne qui fabrique, légalement ou non

**fabrication illégale**

fabrication d'armes légères ou de petit calibre, leurs parties, composants ou munitions :

- a) de parties et d'éléments obtenus ou trafiqués illégalement;
- b) sans permis octroyé par l'autorité de certification compétente ou sans tout autre permis délivré par un organisme de l'État dans lequel se fait la fabrication, octroyé en accord avec les lois nationales; ou
- c) sans marquer les armes légères et de petit calibre au moment de leur fabrication

**fabriquer**

fabriquer, produire ou assembler

- a) une arme légère ou de petit calibre complète;
- b) une partie résistant à la pression, ou un composant d'une arme légère ou de petit calibre (ex : barillet, glissière, cylindre, culasse, etc.); ou
- c) des munitions pour arme légère ou de petit calibre.

**NOTE 1**

Comprend :

- a) la réactivation d'une arme légère ou de petit calibre désactivée; et
- b) la modification substantiellement le fonctionnement d'une arme légère ou de petit calibre (ex : convertir une arme semi-automatique en une arme automatique).

**NOTE 2**

Ne comprend pas :

- a) réparer, restaurer, entretenir, améliorer l'esthétique ou altérer une arme légère ou de petit calibre; ni
- b) recharger non-commercialement une arme (ex : par des chasseurs ou lors de sports de tirs) quand ceci est permis par la législation nationales.

**force armée**

organisme gouvernemental autorisé par la loi à faire usage d'armes légères ou de petit calibre

**forces de maintien de l'ordre**

corps gouvernemental responsable de défendre et faire respecter la loi, et arrêter ceux enfreignant la loi

**NOTE**

Cette expression s'applique le plus souvent aux officiers menant une enquête, une patrouille ou une surveillance pour prévenir et découvrir toute activité criminelle. Elle s'applique aussi à ceux qui enquêtent sur des crimes et arrêtent des malfaiteurs, par exemple la police (comprenant la police) les gardes-frontières (dont les organismes ayant des activités de garde-côtes), les douanes, les agents d'immigration, etc.

**frontière**

limite géographique du territoire d'un État

**frontière bleue**

frontière entre la terre et l'eau (océan, mer ou lac)

**frontière verte**

frontière entre deux terres

**fusil**

arme de petit calibre qui se tient à deux mains et conçue pour expulser, à l'aide d'un explosif, un seul projectile à la fois dans canon rayé

**fusil de chasse**

arme de petit calibre placée contre l'épaule et tenue à deux mains, conçue pour expulser, par l'action d'un explosif, un seul tir ou un unique projectile au travers d'un canon lisse

**genre**

rôles socialement construits, comportements, activités et attributions qu'une société donnée considère comme appropriés pour les femmes et les hommes

NOTE 1 À ne pas confondre avec la notion de « sexe », renvoyant aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui déterminent les hommes et les femmes. Voici quelques exemples de caractéristiques sexuelles : les femmes ont des menstruations, pas les hommes ; les hommes ont des testicules alors que les femmes n'ont en pas. Exemples de caractéristiques de genre : dans la plupart des pays, les femmes gagnent sensiblement moins que les hommes pour un travail analogue ; les hommes sont davantage susceptibles d'utiliser des armes légères et d'en être victimes que les femmes. Les termes « homme » et « femme » renvoient à des catégories sexuelles, tandis que « masculin » et « féminin » renvoient au genre.

NOTE 2 Le genre se construit et s'acquiert au travers de processus de socialisation. Il dépend par conséquent de la période et du contexte et peut donc être amené à évoluer.

**gestion coordonnée des frontières**

organisation et supervision des activités des services aux frontières afin de répondre au défi commun de facilitation de la circulation des personnes et des marchandises légitimes, tout en garantissant la sécurité des frontières et en respectant les exigences légales des pays

NOTE La gestion coordonnée des frontières peut être divisée en deux catégories :

- a) la coordination à l'échelon national au sein des services d'un pays ou d'une union douanière ou entre ces services.
- b) la coordination à l'échelon international entre les États (de façon bilatérale, régionale ou internationale).

**gestion des frontières**

éventail des activités liées au contrôle des frontières et à leur administration, comprenant

- a) l'exécution des contrôles frontaliers ;
- b) le recueil, l'analyse et l'échange de renseignements et d'informations ainsi que la réalisation d'une étude des risques basée sur ces données ;
- c) l'analyse des menaces susceptibles d'affecter la sécurité des frontières et l'élaboration d'actions prioritaires en conséquence ;
- d) l'anticipation des besoins en personnel et en matériel afin de garantir l'efficacité des contrôles frontaliers

**gestion des stocks**

procédures et activités conçues pour assurer le comptage, l'entreposage, le transport et la manipulation sûrs d'armes légères et/ou de petit calibre, comprenant leurs parties, éléments et munitions

**homicide**

le fait pour une personne de donner intentionnellement et illégalement la mort à autrui

**importation**

entrée de marchandises ou de services dans la juridiction douanière d'un pays

**initiative de sensibilisation**

programme, projet ou activité visant à minimiser ou, quand cela s'avère possible, à éradiquer les conséquences néfastes d'un contrôle des armes légères ou de petit calibre inadéquat

NOTE 1 Les initiatives de sensibilisation aux armes légères ou de petit calibre combinent de façon équilibrée éducation au risque, plaidoyer et mise à disposition d'informations, lesquels se complètent et collaborent avec d'autres programmes d'intervention sociale visant à changer les comportements, à favoriser les solutions alternatives et à faire en sorte que les collectivités soient plus sûres.

NOTE 2 Les initiatives de sensibilisation peuvent se mener de façon indépendante mais il est préférable de les intégrer à des programmes de contrôle des armes légères ou de petit calibre.

**Instrument international de traçage**

instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites

**intégration de la dimension de genre**

stratégie d'évaluation des incidences sur les femmes et sur les hommes de toute action planifiée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux

NOTE L'intégration de la dimension de genre remet en question les stéréotypes de genre et permet d'éviter les postulats inexacts qui pourraient fausser les évaluations de base. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines - politique, économique et social - de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer.

**jeune**

être humain âgé de 15 à 24 ans

**jeune adulte**

être humain âgée de 18 à 24 ans

**jeune enfant**

être humain âgé de 0 à 9 ans

**jeune personne**

être humain âgé de 10 à 24 ans

**marquage**

application d'une inscription permanente sur les armes légères et de petit calibre, les munitions et les boîtes de munitions afin de pouvoir les identifier

**mécanisme national de coordination**

entité gouvernementale responsable de la direction et de la coordination générales des processus de contrôle des armes légères et de petit calibre

**munition**

l'ensemble de la cartouche ou ses éléments à savoir les étuis, les amorces, la poudre propulsive, les balles ou les projectiles, utilisés avec les armes légères ou de petit calibre

NOTE

Comprend

- Les cartouches des armes légères ou de petit calibre;
- les obus explosifs, les grenades et missiles pour armes légères; et
- les conteneurs mobiles avec missiles ou projectiles pour systèmes antiaériens ou antichar.

**munition**

dispositif complet chargé d'explosifs, de combustibles et de pyrotechniques qui initient l'action, ou tout matériel nucléaire, biologique ou chimique utilisé dans les opérations militaires, comprenant les opérations de démolition

NOTE

Dans le langage courant, «munitions» (au pluriel) se réfère à des armes, des munitions et de l'équipement militaires.

**munitions explosives**

munitions qui contiennent un explosif

NOTE

Comprennent les bombes et les ogives explosives; les missiles guidés et les missiles balistiques; les munitions pour pièces d'artillerie, mortiers, roquettes et armes légères ou de petit calibre; tout type de mines, les torpilles et les grenades sous-marines; les dispositifs pyrotechniques; les bombes en groupes et les roquettes en paniers; les éléments mus par cartouche ou charge propulsive activés par gaz de propulsion ou cartouche; les pièces électro-explosives; les engins explosifs improvisés et clandestins; ainsi que tout élément similaire ou apparenté de nature explosive.

**munitions explosives abandonnées (MEA)**

munition explosive qui n'a pas été utilisée au cours d'un conflit armé, qui a été laissée sur place ou jetée par une partie à un conflit armé et qui n'est plus sous le contrôle de cette dernière

NOTE

Une munition explosive abandonnée peut avoir été amorcée, armée ou autrement préparée pour l'emploi ou non.

**munitions non explosées**

munitions non explosées amorcées, détonées, armées ou préparées autrement, utilisées ou déjà utilisées (ex : tirées, larguées, lancées ou projetées) mais qui n'explosent pas, soit à cause d'un dysfonctionnement, intentionnellement ou pour toute autre raison

**musée**

institution permanente à but lucratif au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui obtient, conserve, conduit des recherches scientifiques communique et expose l'héritage matériel ou immatériel de l'humanité et de son environnement dans un but éducatif, d'étude ou d'appréciation

**neutralisation des explosifs et munitions (NEM)**

processus qui comprend la détection, l'identification, l'évaluation, la mise hors d'état de fonctionner, la récupération et la destruction définitive d'explosifs et de munitions

NOTE 1 peut aussi comprendre la mise hors d'état de fonctionner ou la destruction d'explosifs qui sont devenus dangereux par détérioration ou endommagement, dans les cas où ces tâches dépassent les compétences des effectifs ordinairement chargés de la neutralisation.

NOTE 2 la présence d'explosifs lors d'un contrôle d'armes légères et de petit calibre entraînera inmanquablement un certain degré de NEM. Ce niveau sera fonction de l'état des munitions ou explosifs, de leur degré de détérioration et de la façon dont la communauté locale s'en occupe.

**norme**

document, établi par consensus et approuvé par un corps reconnu, qui fournit des règles, des directives ou des caractéristiques pour des activités ou leurs résultats, afin d'atteindre le plus d'ordre possible dans un contexte donné, dans le cadre d'une utilisation commune et répétée

NOTE Les normes doivent se fonder sur les résultats corroborés de la science, de la technologie et de l'expérience, et visent l'optimisation des bénéfices communs

**on peut y aller**

affirmation technique d'un technicien qualifié ou d'un officier technicien sur la condition physique et la stabilité des munitions et des explosifs

**organisation civile**

personne morale qui ne fait pas partie des forces armées d'un État

NOTE inclut les agences de sécurité privées.

**parties et éléments**

tout élément ou élément de remplacement destiné spécifiquement à une arme légère ou de petit calibre, et essentiel à son fonctionnement

NOTE Comprend le barillet, la platine, la glissière, la culasse, et tout dispositif conçu ou modifié pour étouffer le son provoqué par la détonation

**personne responsable**

désigne une personne habilitée par une corporation ou une entreprise à fabriquer des armes légères ou de petit calibre, ou désigne tout officier d'une corporation ou d'une entreprise

**pistolet**

arme de poing avec une chambre comme partie intégrante, ou alignée de façon permanente, avec le barillet

**plaidoyer**

programme d'activités visant à sensibiliser l'opinion publique, les autorités, les médias, les gouvernements et leurs institutions aux questions et problèmes relatifs aux armes légères et de petit calibre, de façon à entraîner des changements au niveau institutionnel comme au niveau individuel

NOTE Ce type d'action englobe aussi les campagnes de sensibilisation aux questions et problèmes relatifs aux armes légères et de petit calibre dans le but d'encourager les individus à restituer leurs armes. Ceci se fait en général en soutien aux programmes de récupération des armes.

**point de collecte des armes**

endroit temporaire ou semi-permanent établi en respect des principes de sécurité en matière d'explosifs et d'armes, destiné à agir comme point focal pour la reddition volontaire d'armes légères et de petit calibre

**point de contact national**

individu officiellement assigné dans le gouvernement national pour gérer la liaison entre les parties prenantes pertinentes, ainsi qu'entre d'autres États, des organismes régionaux et sous-régionaux et les Nations Unies, sur le contrôle des armes légères et de petit calibre

**point de passage frontalier**

endroit officiel auquel un État autorise le franchissement de sa frontière

**police**

département d'un gouvernement ou d'un État dont le rôle est de maintenir l'ordre, la sécurité et dans le respect de la loi

**port**

zone géographique définie par un État ou les autorités compétentes, comprenant les installations portuaires telles qu'indiquées dans le Code International pour la Sûreté des Navires et des Installations Portuaires, dans laquelle se font des activités maritimes ou autre

**port d'arme**

fait de détenir une arme, dans un état prêt à l'emploi, sur ou à proximité de sa personne

**possession**

fait d'avoir connaissance de la présence d'une arme légère ou de petit calibre, et de pouvoir et d'avoir l'intention de l'utiliser

NOTE Être au courant de la présence d'une arme et avoir le pouvoir et l'intention de l'utiliser s'équivalant à de la possession d'arme, plusieurs personnes peuvent donc être en possession d'une arme légère ou de petit calibre. La possession ne s'équivaut pas nécessairement avec propriété, car la possession ne requiert pas de permis légal.

**prêt entre musées**

tout transfert d'artefacts de matériel associé entre musées, ou entre un musée et un emprunteur ou un prêteur, le plus souvent en lien avec des expositions temporaires ou permanentes ou à des recherches scientifiques, sans changement de propriétaire

**procédure standard d'opération (PSO)**

instructions qui définissent la méthode privilégiée, ou actuellement utilisée, d'assurer une tâche ou une activité opérationnelle

NOTE 1 Leur but est de promouvoir un certain degré mesurable et appréhendable de discipline, d'uniformité, de consistance et de similarité dans une organisation, afin d'optimiser l'efficacité et la sécurité de l'opération.

NOTE 2 Les PSO devraient respecter les prérequis et les circonstances locaux.

**procédures de neutralisation**

utilisation d'outils et de méthodes spéciales de neutralisation d'engins explosifs pour en interrompre le fonctionnement ou en séparer les éléments essentiels afin d'empêcher toute détonation non désirée

**production artisanale**

fabrication artisanale et à petite échelle d'armes légères ou de petit calibre et de leurs différentes pièces ou éléments

**programme d'action**

Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

**propriété**

droit ultime et exclusif d'utiliser et de disposer d'une arme légère ou de petit calibre

NOTE La propriété peut être conférée par l'acquisition légale, une certification octroyée par les autorités compétentes, etc. Elle peut être sujette à des restrictions, par exemple un titre légal.

**Protocole sur les armes à feu**

protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (Protocole sur les armes à feu des Nations Unies)

**rachat**

paiement en espèces en échange de la restitution volontaire d'armes légères ou de petit calibre ou de leurs munitions

**rapport d'étude sur les armes légères et de petit calibre**

document présentant les résultats et les recommandations issues d'une étude sur les armes légères et de petit calibre

**rechargement automatique**

semi-automatique

**rechargement de munition**

processus selon lequel une cartouche précédemment vidée est de nouveau remplie avec un nouvel amorçage, du combustible et des projectiles afin de recréer une cartouche complète et fonctionnelle de munitions

**réduction des risques**

mesures prises pour réduire la probabilité, les conséquences négatives ou les deux, associées à un risque particulier

**réexportation**

exportation en l'état de marchandises par le pays qui les avait préalablement importées

**région frontalière**

zone géographique aux abords d'une frontière

**relique**

curiosité

**réplique d'antiquité d'arme de petit calibre**

objet fabriqué ou supposé ressembler exactement ou proche de ressembler à une arme de petit calibre antique

**réplique d'antiquité d'arme légère**

objet fabriqué ou supposé ressembler exactement, ou proche de ressembler à une arme légère antique

**réserve**

quantité importante de stocks accumulés d'armes légères et/ou de petit calibre, comprenant leurs parties, éléments et munitions

NOTE Terme souvent interchangeable avec «stock», ou pour évoquer des armes ou des munitions relatives dans une installation spécifique d'entrepôt (cf. stock; cf. réserve nationale).

**réserve nationale**

armes légères et de petit calibre (comprenant leurs parties, éléments et munitions ) destinées à être utilisées par les forces armées de l'État

NOTE Comprend les armes actuellement utilisées et entreposées détenues par les forces armées (actives et réservistes), la police, les gardes-frontières, les douaniers, les agents de protection de la faune, etc. Le terme ne différencie pas les diverses catégories (ex : opérationnelles, d'entraînement, en attente de destruction, etc.).

## ISACS 01.20:2014(F)V1.1

### **résidus**

restes de matériaux issus de la destruction d'armes légères ou de petit calibre.

NOTE Comprend la ferraille, le bois, les plastiques/polymères, etc.

### **restes explosifs de guerre (REG)**

munitions non explosées et munitions explosives abandonnées

### **révolver**

arme de poing à chargement par la culasse et ayant une chambre cylindrique conçue de sorte que le chien du marteau, ou la dépression de la gâchette, fasse tourner le cylindre et amène la nouvelle cartouche au niveau du barillet, prête à être tirée

### **risque**

combinaison de la probabilité de l'occurrence d'un danger et de la sévérité de ce danger

### **risque résiduel**

risque restant après l'application de tous les efforts possibles pour enrayer les risques inhérents au contrôle des armes légères ou de petit calibre

### **risque tolérable**

risque accepté dans un contexte donné en fonction des valeurs actuelles de la société

### **sélection de tir**

capacité d'une arme légère ou de petit calibre qui peut être ajustée pour tirer deux balles ou plus en même temps, selon les façons suivantes :

- a) coup par coup (ex : un tir par dépression de la gâchette);
- b) rafale limitée (ex : un nombre déterminé de tirs par dépression de gâchette); ou
- c) rafale libre (ex : les tirs ne s'arrêtent pas tant que la gâchette est pressée).

### **sensibilité au genre**

aptitude à percevoir les déséquilibres et inégalités entre les sexes et à y répondre par le biais de politiques, de programmes et d'actions

### **sol-air à très courte portée (SATCP)**

système de missile sol-air qui peut être transporté et lancé par une seule personne, ou deux ou trois personnes en équipe

NOTE Les SATCP sont des missiles normalement téléguidés et lancés depuis l'épaule

**sondage d'opinion**

sondage sur les armes légères et de petit calibre qui rassemble des informations quantitatives et qualitatives sur l'opinion du public et des personnes clés sur les armes légères et de petit calibre, la violence armée et les sujets associés (comme la sécurité, le développement et la gouvernance) ainsi que sur des actions possibles pour gérer ces problématiques

NOTE les sondages d'opinion sur les armes légères et de petit calibre récoltent des informations via plusieurs méthodes, incluant mais ne se limitant pas à des groupes cibles, des entretiens et des sondages à domicile.

**soucieux du genre**

politiques, programmes ou actions qui sont non-discriminatoires par rapport au sexe, qui profitent aux hommes comme aux femmes et qui visent à corriger les déséquilibres et les inégalités de genre

**stock**

quantité donnée d'armes légères et/ou de petit calibre, comprenant leurs parties, éléments et munitions

**sûreté**

situation dans laquelle le risque de danger accidentel a été réduit à son niveau tolérable

**surplus**

armes légères ou de petit calibre fonctionnelles dans les réserves d'un État qui ne sont plus nécessaires par les forces armées de cet État afin d'assurer la sécurité interne et externe

**surveillance des frontières**

surveillance d'une frontière entre les points de passage et surveillance des points de passage frontaliers en dehors de leurs horaires d'ouverture officiels, de façon à empêcher le contournement des vérifications aux frontières

**système de détection d'intrusion**

système de sécurité qui peut être constitué de différents types d'alarmes conçues pour détecter un accès non autorisé dans une pièce, une structure, un bâtiment ou un secteur

**système de détection d'intrusion périmétrique**

système de détection d'intrusion appliqué au périmètre d'un bâtiment ou d'un secteur

**système national de traçage**

infrastructures, méthodes et procédures permettant aux autorités compétentes d'un État d'entreprendre des opérations nationales de traçage, de lancer ou de répondre aux demandes internationales de traçage

## ISACS 01.20:2014(F)V1.1

### **technologie**

savoir scientifique appliqué dans une visée pratique

NOTE Comprend le savoir scientifique utilisé pour la production, le marquage, l'archivage, le traçage, l'entreposage sécuritaire et la destruction des armes légères et de petit calibre.

### **territoire**

terre, eaux territoriales, eaux nationales et espace aérien national sur lesquels un État exerce sa juridiction

### **tir à blanc d'arme de petit calibre**

arme de petit calibre fabriquée ou altérée de façon permanente pour permettre le tir à blanc (sans projectile)

### **tir sportif**

sports de compétition comprenant des tests de compétence (précision et vitesse) qui utilisent plusieurs types d'armes de petit calibre, de munitions et de cibles

NOTE cf. chasse

### **traçage**

pistage systématique de munitions ou d'armes légères et de petit calibre illégales depuis leur point de fabrication ou d'importation, puis dans les lignes de ravitaillement jusqu'au point où elles deviennent illégales

### **trafic**

commerce illégal d'armes légères ou de petit calibre

### **transbordement**

transport de biens vers un lieu intermédiaire, en dehors des États d'importation et d'exportation, où ces biens sont chargés dans un différent moyen de transport vers leur destination finale (ou d'autres points de transbordement) sans traverser le territoire de l'État dans lequel s'opère le transbordement

NOTE Le transbordement a souvent lieu dans des centres de transport dans les ports, et souvent dans des zones douanières spécifiques qui ne sont pas soumises à des vérifications douanières

### **transfert**

terme général comprenant l'importation, l'exportation, le transit, le transbordement et la négociation d'armes légères ou de petit calibre

NOTE Comprend la vente, la location, le prêt et le don, la réexportation, la production étrangère certifiée, les transferts matériels ou immatériels d'équipement et de technologie dans le but de produire des armes légères ou de petit calibre.

**transfert illégal**

l'importation, l'exportation, le transfert, le transbordement ou la négociation d'armes légères ou de petit calibre :

- a) avec l'intention de fournir un État sous embargo sur les armes d'après une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU;
- b) quand l'un des États impliqués n'autorise pas le transfert;
- c) qui ont été fabriquées illégalement;
- d) qui ont été volées ou obtenues illégalement; ou
- e) n'ont pas de marque, ne sont pas adéquatement marquées ou dont le marquage fut retiré, effacé ou falsifié

**transit**

flux de biens au travers du territoire d'un État dans le cadre d'un transfert entre deux autres États, comprenant le chargement des biens à un point d'entrée et de sortie de l'État de transit

**transparence**

accès gratuit et ouvert à l'information, permettant à la société civile d'assurer son rôle de superviseur

NOTE La transparence est parfois utilisée comme synonyme de responsabilité dans la gouvernance.

**traumatisme pénétrant**

Blessure résultant de la déchirure de la peau par un objet et pénétrant le tissu du corps

**utilisateur final**

destinataire final d'un transfert international d'armes légères ou de petit calibre

**utilisateur final autorisé**

utilisateur final auquel le pays importateur comme le pays exportateur donnent permission de recevoir une livraison d'armes légères ou de petit calibre

NOTE 1 Le pays exportateur habilite un utilisateur final en le nommant dans l'autorisation d'exportation. Le pays importateur y procède en délivrant un certificat d'utilisateur final ou en certifiant une déclaration d'utilisateur final.

NOTE 2 Si des armes de petit calibre sont destinées à la vente dans le pays d'importation, l'importateur des armes peut être considéré comme étant l'utilisateur final autorisé.

**utilisation**

utilisation d'une arme légère ou de petit calibre

NOTE Comprend l'action de brandir, viser et faire feu (que ce soit défensivement ou offensivement, légalement ou illégalement), ainsi que manipuler les parties d'une arme légère ou de petit calibre (ex : la sécurité, la glissière, la détente, etc.). Ne comprend pas le nettoyage et la maintenance.

**utilisation finale**

affectation définitive des armes légères ou de petit calibre transférées internationalement

**utilisation finale autorisée**

utilisation finale convenue entre le pays importateur et le pays exportateur

NOTE Un pays exportateur accorde l'utilisation finale en le mentionnant dans une autorisation d'exportation. Un pays importateur peut le faire

- a) en le mentionnant dans un certificat d'utilisation finale délivré par l'autorité compétente du pays; ou
- b) en validant sa spécification par une déclaration d'utilisateur final délivrée par un utilisateur final privé.

**vérification**

s'assurer que la documentation d'utilisation finale est juste

NOTE cf. authentification

**vérification aux frontières**

inspection menée à un point de passage frontalier afin de s'assurer que les personnes, les véhicules et les marchandises sont autorisés à franchir la frontière

**vérification des stocks**

processus de contrôle consistant à compter et vérifier l'équilibre de stocks, entre ce qui a été observé et le système d'inventaire

**violence axée sur le genre**

violence à l'encontre d'une personne en raison de son genre ou de son sexe

NOTE Comprend les actes qui infligent des blessures physiques, mentales ou sexuelles ou de la souffrance, les menaces de ces actes, la coercition ou toute forme de déprivation de liberté. Femmes, hommes, jeunes filles et jeunes garçons peuvent tous être victimes de violence axée sur le genre, les femmes et les filles sont les victimes principales du fait de leur statut de subordonnées

**violence contre les femmes**

toute action de violence axée sur le genre qui cause, ou qui causera sûrement, une blessure physique, sexuelle ou mentale, ou une souffrance pour la victime

NOTE Comprend les menaces de ces actes, la coercition ou la déprivation arbitraire de liberté, que ce soit en public ou en privé

**violence par partenaire intime**

comportement dans une relation intime qui provoque des blessures physiques, sexuelles ou psychologiques, comprenant les agressions, la coercition sexuelle, l'abus psychologique et les comportements manipulateurs

**violence sexuelle**

tout acte sexuel, tentative d'obtenir une faveur sexuelle, commentaires ou avances sexuels non désirés, trafics, ou acte à l'encontre de la sexualité d'une personne en utilisant la coercition par une autre personne, peu importe sa relation avec la victime, dans tous les contextes, comprenant mais ne se limitant pas au domicile et au lieu de travail

**zone de danger d'explosion**

alentours d'un site de démolition ou d'une zone de stockage de munitions dont la superficie est déterminée par la distance que pourraient atteindre le souffle ou les fragments résultant de l'explosion de munitions

**4 Abréviation des termes**

<b>ACD</b>	Armes en Compétition pour le Développement
<b>AED</b>	Armes en Échange du Développement
<b>AEI</b>	Armes en Échange d'Incitatifs
<b>ALD</b>	Armes Liées au Développement
<b>ALPC</b>	Armes légères et/ou de petit calibre
<b>ASN</b>	Évaluation de la Sûreté du Navire
<b>ATPM</b>	Agent technique principal aux munitions
<b>BCN</b>	Bureaux Centraux Nationaux d'INTERPOL
<b>BRLCR</b>	Bureau Régional de Liaison Chargé du Renseignement, Organisation Internationale du Travail
<b>BRRC</b>	Bureau Régional de Renforcement des Capacités, Organisation Internationale du Travail
<b>CASA</b>	Mécanisme de Coordination de l'Action Concernant les Armes Légères
<b>CCA</b>	Évaluation Communie de la Situation d'un Pays
<b>CCTV</b>	Télévision en Circuit Fermé
<b>CEI</b>	Commision Électrotechnique Internationales
<b>CEN</b>	Comité Européen de Normalisation / European Committee for Standardization ou Réseau de Renforcement des Douanes de l'Organisation Internationale des Douanes
<b>CII</b>	Certificat International d'Importation
<b>CUF</b>	Certificat d'Utilisation Finale
<b>CVL</b>	Certificat de Vérification de Livraison
<b>DDR</b>	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
<b>DPSP</b>	Directives Pratiques sur la Sûreté dans les Ports
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
<b>DTIM</b>	Directives Techniques Internationales sur les Munitions
<b>DUF</b>	Déclaration d'Utilisateur Finale

## ISACS 01.20:2014(F)V1.1

<b>EEA</b>	Engins explosifs abandonnés
<b>EEI</b>	Engins Explosifs Improvisés
<b>EPP</b>	Équipement de Protection Personnelle
<b>FIND</b>	Fixed INTERPOL Network Database
<b>GIF</b>	Gestion Intégrée des Frontières
<b>HCDH</b>	Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
<b>iArms</b>	Système de Gestion des Données sur les Armes Illicites et du Traçage des Armes d'INTERPOL
<b>IBIN</b>	Réseau d'Informations Balistiques d'INTERPOL
<b>IDDRS</b>	Normes Intégrées de Désarmement, Démobilisation et Réintégration
<b>IFRT</b>	Tableau de Référence INTERPOL des Armes à Feu
<b>IFTS</b>	Système de Traçage des Armes à Feu d'INTERPOL
<b>IIT</b>	Instrument International de Traçage [Titre complet : Instrument International Visant à Permettre aux États de Procéder à l'Identification et au Traçage Rapides et Fiables des Armes Légères et de Petit Calibre Illicites]
<b>INTERPOL</b>	Organisation Internationale de Police Criminelle
<b>ISACS</b>	Normes Internationales sur le Contrôle des Armes Légères
<b>ISO</b>	Organisation Internationale de Normalisation
<b>ISPS</b>	Code International pour la Sécurité des Navires et des Installations Portuaires
<b>LME</b>	Marché des Métaux de Londres
<b>MdE</b>	Memorandum d'Entente
<b>MIND</b>	Réseau de Bases de Données Mobiles d'INTERPOL
<b>NEE</b>	Neutralisation des Engins Explosifs
<b>NILAM</b>	Normes Internationales de l'Action Contre les Mines
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OIM</b>	Organisation Internationale Maritime
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>ONG</b>	Organisation Non-Gouvernementale
<b>OSR</b>	Organisme de Sécurité Reconnu
<b>PCNUD</b>	Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement
<b>PFSA</b>	Évaluation de la Sécurité de l'Installation Portuaire
<b>PFSP</b>	Plan de Sécurité de l'Installation Portuaire

<b>PIGM</b>	Pièce d'Identité des Gens de Mer
<b>PoA</b>	Programme d'Action [Titre complet : Programme d'Action en Vue de Prévenir, Combattre et Éliminer le Commerce Illicite des Armes Légères sous Tous ses Aspects]
<b>PoA-ISS</b>	Programme of Action Implementation Support System of the United Nations – <a href="http://www.poa-iss.org">www.poa-iss.org</a>
<b>POP</b>	Procédure Opérationnelle Permanente
<b>PVA</b>	Prévention de la violence armée
<b>REG</b>	Restes Explosifs de Guerre
<b>RSS</b>	Réforme du Secteur de la Sécurité
<b>RVA</b>	Réduction de la violence armée
<b>SATCP</b>	Sol-Air à Très Courte Portée
<b>SIBI</b>	Système d'Identification Balistique Intégré
<b>SOLAS</b>	Convention Internationale sur la Sauvegarde de la Survie Humaine en Mer
<b>UN/CEFACT</b>	Facilitation des Procédures Commerciales et du Commerce Électronique des Nations Unies
<b>MNE</b>	Munitions Non Explosées







International Small Arms Control Standards (ISACS) Inter-Agency Support Unit  
support@smallarmsstandards.org | www.smallarmsstandards.org